



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

économie : structures administratives

Question écrite n° 118538

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le rôle du Conseil supérieur de la télématique (CST). Selon l'Institut national de la consommation (60 millions de consommateurs - n° 412 - janvier 2007), cette instance ne fonctionnerait plus depuis octobre 2005 et « le Gouvernement réfléchit à son remplacement par une autre structure ». Cet organisme ayant notamment pour but de surveiller et punir les entorses à la déontologie relative aux services télématiques, il lui demande les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de ces constats.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118538

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1681